

*Initiatives ministérielles*

«l'orientation et de l'évolution des taux de change depuis 10 ans et des efforts qu'il faudrait déployer au besoin pour changer cette orientation et cette évolution, tant au Canada qu'aux États-Unis.» Cela peut vous paraître anodin, une simple révision des taux de change antérieurs.

Il est intéressant de noter que, presque un mois plus tard, James Baker, qui était à l'époque le Secrétaire au Trésor aux États-Unis—nous savons tous maintenant qu'il est le secrétaire des affaires étrangères, mais à ce moment-là, il était le Secrétaire au Trésor disait ceci. Alain Toulon, qui travaille maintenant pour le Financial Post, avait écrit dans un article: «Hier, Baker a dit à un comité du Sénat que l'adhésion du Canada et de l'Italie au Groupe des Cinq pourrait faire porter l'attention sur la politique économique de ces deux pays et les obliger à respecter les objectifs de principe fixés par le Groupe des Cinq.»

• (1710)

On peut penser qu'il s'agit là d'une observation tout à fait inoffensive, jusqu'à ce qu'on lise plus loin les propos suivants: «Le sénateur américain Daniel Evans a déclaré hier, lors d'une interview accordée à la SRC, que la réévaluation du dollar canadien pourrait également être inscrite à l'ordre du jour des négociations sur le libre-échange, qui doivent débiter aujourd'hui.»

Encore une fois, on pourrait penser qu'il s'agit là d'une remarque relativement anodine, mais ce qui est fascinant, c'est qu'on a continué de faire ce genre de remarques tout au long de l'année 1986. Le 10 septembre 1986, Jonathan Ferguson a rédigé un article sur ce que le secrétaire américain au Commerce, Malcolm Baldrige, a dit devant un comité de la Chambre des représentants à Washington. C'est cette même personne qui, selon l'ancien ministre de l'Industrie du gouvernement conservateur, aurait dit à ce dernier en 1985 qu'il était essentiel de hausser la valeur du dollar canadien. Un an plus tard, soit le 10 septembre 1986, après le début des négociations sur le libre-échange, il disait exactement la même chose, et je cite l'article de Jonathan Ferguson: «Le secrétaire américain au Commerce, Malcolm Baldrige, a dit au comité de la Chambre des représentants hier, à Washington, qu'une hausse de la valeur du dollar canadien aiderait à réduire le déficit commercial record des États-Unis.»

On pourrait encore dire que ce n'est qu'une remarque sans importance de quelqu'un qui n'était pas mêlé de près à ces questions.

Ensuite, nous avons un article paru à la une du *Ottawa Citizen* le 21 novembre 1986, dans lequel on rapporte les paroles de Peter Murphy, qui était le négociateur en chef des États-Unis dans les négociations sur le libre-échange. L'article, rédigé par Wendy Warburton, commence comme ceci: «Le Congrès américain voudrait probablement des changements dans le taux de change du Canada, c'est-à-dire la valeur du dollar canadien comparativement au dollar américain, avant d'adopter un accord de libre-échange. C'est ce que le négociateur commercial américain, Peter Murphy, a dit jeudi.»

Il a ensuite dit que le secrétaire du Trésor, James Baker, examinait la question. Pour citer ses paroles exactes, il a dit: «Le secrétaire Baker s'en occupe». Cependant, ce qu'on ne peut pas faire, c'est séparer cela dans l'esprit des membres du Congrès qui voteront pour ou contre un accord de libre-échange.» Voilà donc ce que disait M. Murphy.

Nous avons suivi les remarques faites par ces diverses personnes qui ont été mentionnées ici. Par exemple, nous avons les remarques que Malcolm Baldrige a faites lorsqu'il a témoigné devant la Chambre des représentants en septembre, témoignage qui a déjà été cité ici. C'est très clair. Il parle du dollar américain et il dit: «Le dollar américain reste fort vis-à-vis des devises des pays avec lesquels plus de la moitié de nos échanges commerciaux se font, y compris notre principal partenaire, le Canada». Il a ajouté: «Nous voulons avoir des discussions avec un certain nombre de pays concernant la question du taux de change. Il serait souhaitable de faire avancer ce dossier.»

Dans son témoignage devant le comité des finances aux États-Unis, James Baker a dit: «Nous ne pouvons faire grand-chose pour les pays qui lient leur devise à la nôtre». M. Baker a poursuivi en disant: «Mais je pense que la dépréciation du dollar, c'est-à-dire du dollar américain, nous aidera dans nos relations commerciales avec ces pays, en créant une pression plus forte sur leurs marchés et moins forte sur les nôtres.»

Enfin, je souligne que même si M. Reisman, le négociateur canadien avait déclaré, le 17 janvier 1987, que le dollar ne ferait l'objet d'aucune discussion quelle qu'elle soit, il a prononcé ces paroles à la suite d'une déclaration faite par M. Murphy, le négociateur américain, qui avait dit clairement que la valeur du dollar canadien était une